

A Châteaudun, le Vendredi 20 Juillet 2018.

Bonjour,

Le Ministère des Armées a pris la décision de quitter la base aérienne de Châteaudun, c'est à dire l'EAR (Elément air rattaché) 279. Nous pouvons regretter ce choix et que le choix historique de Châteaudun (à la place d'Orléans-Bricy) n'a pas été fait, il y a quelques années. Il s'agit d'une politique d'aménagement du territoire qui aurait dû et pu être mise en oeuvre au profit du Dunois et du Sud de l'Eure-et-Loir.

Nous devons avoir une pensée forte pour les 330 militaires et civils (270 militaires et 60 civils) qui œuvrent au quotidien sur la base de Châteaudun. Le meilleur accompagnement, à chacune et chacun d'entre eux, ainsi qu'à leur famille doit être proposé. J'y ai veillé et rappelé l'importance du GERSA et des autres unités (DIRISI, ETRDC...) pour Châteaudun.

Une DM (décision ministérielle*) devrait entériner ce choix, permettant ainsi un développement civil de la plateforme. Un 2ème CRSD (Contrat de redynamisation du site de Défense) devrait être signé, il a été acté au niveau interministériel.

Le désengagement prendra un peu de temps. Mais il nous oblige à aller vite. Il nous oblige à nous mobiliser et à nous concentrer à partir des lettres d'intérêts reçues et sur d'autres potentiellement à venir : EDEIS pour la gestion de la plateforme (opérateur de 19 aéroports en France et en Espagne), EDF Énergies Nouvelles pour environ 110 hectares de panneaux photovoltaïques, susceptibles de faire entrer un loyer important dans le syndicat mixte .

Il convient de former un syndicat mixte ou une société d'économie mixte (SEM), c'est à dire une structure en capacité de gérer la plateforme de 450 hectares de Châteaudun.

Il est important également de mettre en valeur notre territoire sur le plan civil et de le "marketer" dès à présent auprès d'investisseurs et d'acteurs industriels.

Il convient en outre de libérer les énergies - dès à présent - et de proposer aux acteurs de Paris et l'Île-de-France de venir investir à Châteaudun et dans le Sud de l'Eure-et-Loir. Les valences aéronautiques, industrielles et de services ne manquent pas : maintenance aéronautique, écoles de pilotage, PME dans l'aéro-industrie...

Les espaces, bâtiments et zone de vie sont très grands en superficie et importants en nombre (nous en avons du très très haut débit sur la base : 1 Gb/s). Avec l'aéroclub, CANOPEE, et d'autres acteurs, il est important de consolider rapidement une activité civile et aéronautique forte, créatrice d'emplois.

Nous disposons avec la piste aérienne de 2,3 kms de long et 45 mètres de large (actif stratégique) et d'une des 20 meilleures plateformes aéronautiques de France, au Sud de Paris. Nous devons nous employer à valoriser cette pépite et cet atout.

Il fallait anticiper. Je l'ai fait. J'ai proposé une vision et une orientation pour ces 400 hectares aéronautique, à proximité de Paris et l'Ile-de-France.

Nous avons une zone de chalandise de 3 millions de personnes à 1h20 en voiture (à contrecourant des flux et de la congestion automobile) de Châteaudun (en particulier dans les Yvelines et en Essonne). C'est beaucoup !

Vous trouverez des éléments ci-après (calendrier des rendez-vous) :
<http://ekladata.com/F6TIRzxawI5sH9swOtkISCdRE6s/Chronologie-des-rendez-vous-et-avancees-sur-le-projet-d-aeroport-de-Chateaudun-FV-Avril-2018-vf.pdf>

L'étude stratégique, sous maîtrise d'ouvrage de la Région Centre-Val Loire, qui est lancée, sera un levier pour catalyser la stratégie, les investissements et les projets . Ils doivent être créateurs d'emplois à Châteaudun et autour ; la création d'emplois constitue la priorité absolue.

Dans son histoire, Châteaudun a beaucoup subi les départs du Ministère des Armées. L'ETAMAT et la caserne Kellermann en sont de forts exemples.

Les pertes d'emplois, les départs de famille et de militaires dans d'autres zones géographiques en France... ont été très importants dans le passé récent et au cours de ces dernières années.

A cela s'est ajouté, la transformation en EAR 279 (en 2014, au lieu de BA 279) ; cela s'est également accompagné du départ de plus de 1 000 familles de l'EAR 279 en quelques années. Ce départ de 1 000 familles a occasionné de lourdes pertes pour les emplois, les commerces, et la vie Dunoise. Le Ministère des Armées doit - du fait de cette externalité négative colossale - vis à vis de notre territoire - accompagner fortement cette restructuration avec :

- * plusieurs dizaines de millions d'euros (entre 90 et 100 millions d'euros) d'accompagnement afin d'assurer la transition en plateforme civile ;
- * assurer la dépollution pyrotechnique complète du site (et les divers substrats polluant présents sur le site) ;
- * enlever l'ensemble des carcasses d'avions en fin de vie ;
- * Céder le site pour 1€ symbolique ;
- * en nous aidant à maintenir la piste et le site en l'état jusqu'en 2038 (soit 20 ans après la décision de désengagement) ;
- * en transmettant tous les documents et ressources utiles à l'exploitation du site dès à présent ;
- * en conservant les répétitions du défilé aérien à Châteaudun jusqu'en 2040 ;
- * en libérant au plus vite l'espace inutilisé (face Nord, avec tourne à gauche...), dans la zone de vie, et en permettant de signer des AOT sur des hangars (HM3, HM4...), dès à présent.

Merci.

Bien à vous,

Fabien Verdier

Conseiller régional - Région Centre-Val de Loire,

Président de la Commission Aménagement du territoire et numérique,
Elu de Châteaudun.

*Format des DM : <https://www.defense.gouv.fr/dar/la-dar/decision-ministerielle-relative-aux-restructurations-de-defense/decision-ministerielle-relative-aux-restructurations-de-defense>